



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 47

Troyes, lundi 27 novembre 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 6 excès de vitesse;
- 4 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 11 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 3 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 4 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 9 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 10 faits de refus de priorité ;
- 206 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au Code de la route ;
- 16 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

| Période | Secteurs des contrôles |
|----------------------------------|---|
| Mardi 28/11/2023 – matin | PMO Buchères - RD 619 – ST LYE / MESMIN |
| Mardi 28/11/2023 – Matin | BMO Bar-sur-Aube - D.396 – BAR/AUBE – VILLES-LA-FERTE |
| Mardi 28/11/2023 – Après-midi | AV DU 1ER MAI A TROYES |
| Mardi 28/11/2023 – Après-midi | BMO Méry-sur-Seine - RD373 – SAINT OULPH |
| Mercredi 29/11/2023 – Après-midi | PMO Buchères - RD 442 – PAYNS / ECHEMINES |
| Judi 30/11/2023 – Après-midi | PMO Buchères - RD 444 – BUCHERES / CHAOURCE |
| Vendredi 01/12 - Après-midi | AV DU 1ER MAI A TROYES |

Message de prévention : Fatigue et conduite



Message de prévention

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE



Fatigue et conduite



Le risque en chiffres :

17 heures de veille active équivalent à 0,5g d'alcool dans le sang ;

Risque d'accident 8 fois supérieur lorsqu'on est somnolent ;

1 accident sur 3 est associé à la somnolence



Faites une pause au moins
toutes les deux heures



Une vitesse excessive induit
une fatigue supplémentaire



Ne prenez pas la route
après la prise de
médicaments



Partez reposé

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la
communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aube.gouv.fr